



Diagnostic territorial

Livret 2.1 : Equipements et santé

Révision du SCOT- 2025

Septembre 2025

Table des matières

1.	Équipement : Services publics polyvalents.....	3
2.	Équipement de Santé et accès aux soins	5
2.1.	Les établissements de santé - une couverture inégale et fragile	5
2.2.	Équipements principaux de santé	8
2.3.	Résidence et services pour accompagner la dépendance	13
2.3.1.	Un besoin croissant d'hébergements en établissements sociaux et médico- sociaux pour personnes âgées.....	13
2.3.2.	Résidences autonomes et EHPAD.....	14
2.3.3.	Réseau d'aide à domicile.....	15
2.4.	Le schéma régional de santé et PASA	17
2.5.	La notion de santé environnementale : un enjeu majeur de la santé publique	17
3.	Équipements scolaires et périscolaires	18
3.1.	L'accueil petite enfance	18
4.	Enseignement.....	21
4.1.	Les écoles maternelles et primaires	21
4.2.	Collège et lycée.....	21
4.3.	Enseignement supérieur	22
5.	Équipement sportifs, culturels et loisirs.....	23
5.1.	Équipement sportif.....	23
5.2.	Équipements culturels	24
5.3.	Équipements de loisirs	26
6.	Emprises militaires	26
7.	Conclusion équipements et santé.....	27
8.	Analyse AFOM et autoévaluation du territoire en terme d'équipements.....	29
8.1.	Analyse AFOM	29

1. Equipement : Services publics polyvalents

La proximité, et plus globalement **l'accessibilité**, des équipements et services publics constitue un facteur essentiel d'attractivité et de dynamisation des territoires ruraux notamment du fait du vieillissement de la population et de la fragilité économique et sociale de certaines catégories de la population.

Comme indiqué sur l'état des lieux du SCoT précédent de 2016, un regroupement des équipements en lieux-ressources s'est opéré depuis quelques années – et n'a fait que se renforcer entre 2016 et 2021.

Il faut noter également la **généralisation de la dématérialisation de nombreux services publics** comme les impôts et de fait, la difficulté d'accès pour une partie de la population en même temps que les services de l'Etat fermaient leurs portes (comme la délivrance de carte grise à Largentière par exemple). Ce mouvement national est plus prégnant en milieu rural :

- De par le moindre accès aux outils numériques (connaissance en numérique plus faible et le département de l'Ardèche est un des moins bien connecté de France (Cf Livret mobilité chapitre numérique).
- De par l'éloignement géographique des services.
- De par l'absence de transports en commun.

Les services et infrastructures étant moins denses, de fait l'accessibilité aux services rend **la ruralité aujourd'hui plus fragile à la pauvreté que les zones urbanisées**.

En terme d'équipements publics, on note sur le territoire du SCoT :

Document 1 : Les équipements publics sur le territoire du SCoT :

	2016	2021
Relais services publics (RSP)	5	-
MSP (maison de services publics) / MFR (Maison France service)	2 MSP	15 MFS
MSP/MSF la Poste	3 MSP la Poste	3 MFS la Poste
Espace public numérique	6	NR
Total	16	18*

Définitions :

RSP : Relais Service Public – Il s’agit souvent d’une agence communale qui offre quelques services notamment agence postale par exemple.

MSP (ou MSAP) : Les Maisons de services au public sont des guichets d’accueil polyvalents chargés d’accueillir, d’orienter et d’aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Elles ont été pour la majorité transformées en Maison France service en 2022.

Maison France Services : Il s’agit d’une refonte complète du réseau des Maisons de services au public (MSAP), transformées progressivement en maison France Services, pour avoir en 2022, au moins une de ces maisons par canton.

Document 2 : Carte des équipements « France service » en Ardèche en 2025.

2. Equipement de Santé et accès aux soins

Établissement de santé : Les établissements de santé regroupent les centres hospitaliers (CHR/CHU), centres hospitaliers (CH), établissements de soins de longue durée ; des établissements privés : structures à but lucratif (cliniques privées) et non lucratif (centres de lutte contre le cancer, par exemple)

Equipement de santé : regroupent le pharmacies, ambulanciers, laboratoires d'analyses médicales.

2.1. Les établissements de santé - une couverture inégale et fragile

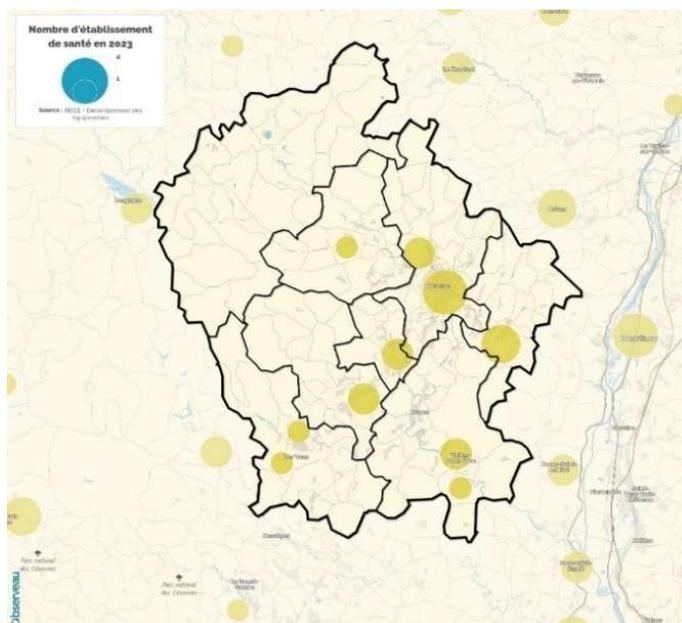
La couverture en équipements de santé est proche de la moyenne départementale mais très éloignée des taux en secteurs urbanisés – cela est vrai pour la médecine généraliste mais encore plus prégnante pour les spécialités. La perte de médecin est prépondérante entre 2017-2022 (document 5 et 6) et va s'accroître avec le départ à la retraite de nombreux médecins de campagne. Ils sont répartis prioritairement sur les polarités. Le bassin Montagne, notamment la zone de relief au Sud-Ouest, est particulièrement touché par la désertification médicale. Le nombre de médecins généralistes y avoisine zéro pour 1 000 habitants et l'accès aux services tels que la pharmacie est contraint (temps d'accès supérieur à 30 minutes).

L'ARS a élaboré un schéma régional de santé (2023-2028) comportant des objectifs en cohérence avec le cadre d'orientation stratégique et un document plus spécifiquement dédié aux personnes les plus démunies : le programme régional d'accès la prévention et aux soins.

Les six orientations stratégiques inscrites au cadre d'orientations stratégiques d'Auvergne-Rhône-Alpes sont les suivantes :

- 1 – Renforcer, en lien avec les autres porteurs de politiques, la place de l'éducation à la santé, de la prévention et de la promotion de la santé publique ;
- 2 – Favoriser l'accès à la santé ;
- 3 – Améliorer la qualité et l'efficacité du système de santé par une organisation en parcours reposant prioritairement sur l'ambulatoire et par le soutien à domicile ;
- 4 – Renforcer la capacité du système de santé à faire face aux situations exceptionnelles,
- 5 – Renforcer la démocratie en santé et les relations partenariales entre professionnels et usagers ;
- 6 – Adapter le système de santé en s'appuyant sur les innovations.

Document 3 et 4 : Les équipements de santé en 2023



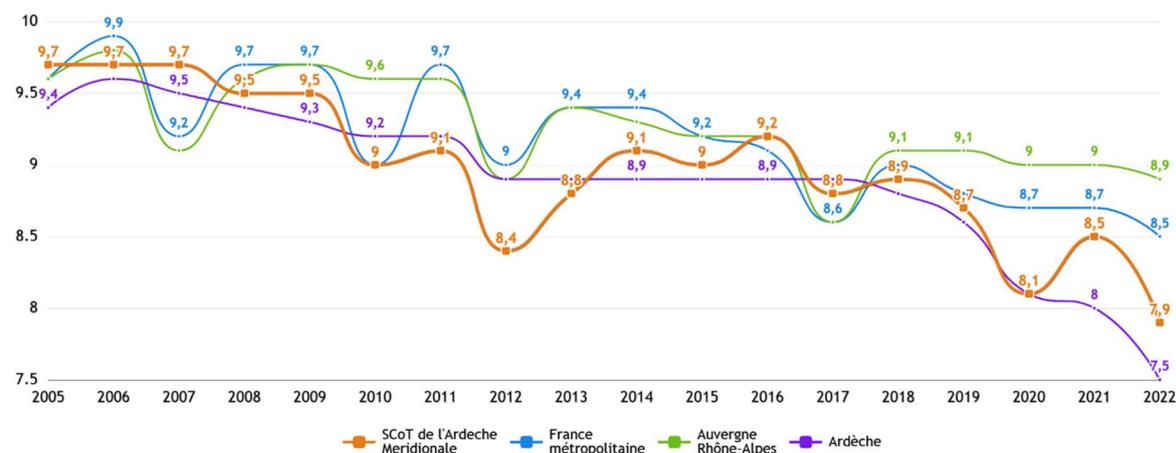
Au niveau de la médecine générale,

Il y a **85 médecins généralistes en 2023** sur le territoire du SCoT soit environ 8 pour 10 000 habitants. De plus, ce chiffre ne prend pas en compte la fréquentation touristique qui multiplie la population pendant la saison parfois par 10 sur certains secteurs. Il faut également prendre en compte l'évolution des pratiques des jeunes médecins (en terme de temps de travail et de regroupement) afin d'avoir une vision complète. Le secteur Montagne est particulièrement touché, même s'il y a des médecins en périphérie du secteur vers Langogne. Le sud Ardèche est en déficit de médecin en période normale mais encore plus en saison touristique. Le vieillissement de la population ne va faire qu'accroître le besoin.

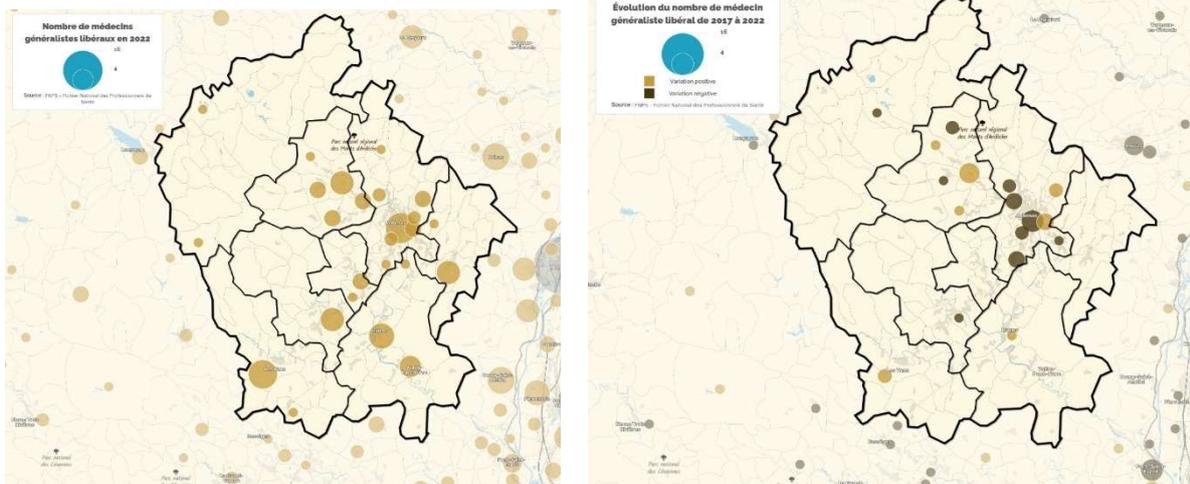
Document 5 : évolution du nombre de médecin généraliste de 2005-2022 -Observeau

Le nombre de médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants depuis 2005

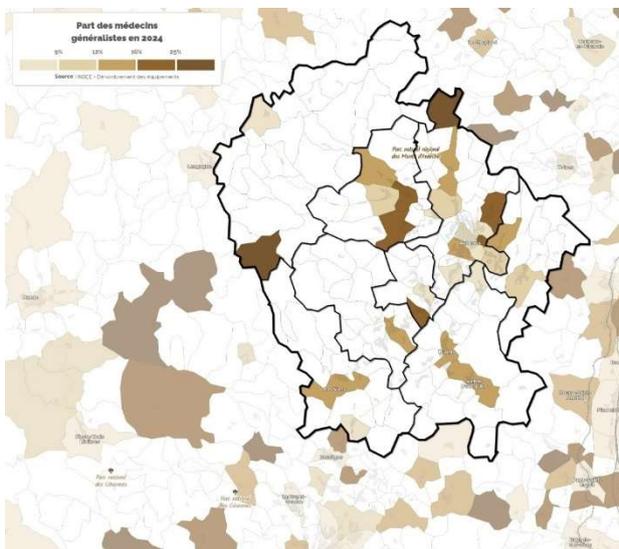
FNPS - Fichier National des Professionnels de Santé - Observeau.com



Documents 6 : nombre et part de médecin généraliste en 2022 / Evolution 2017-2022



Document 7 : part des medecins

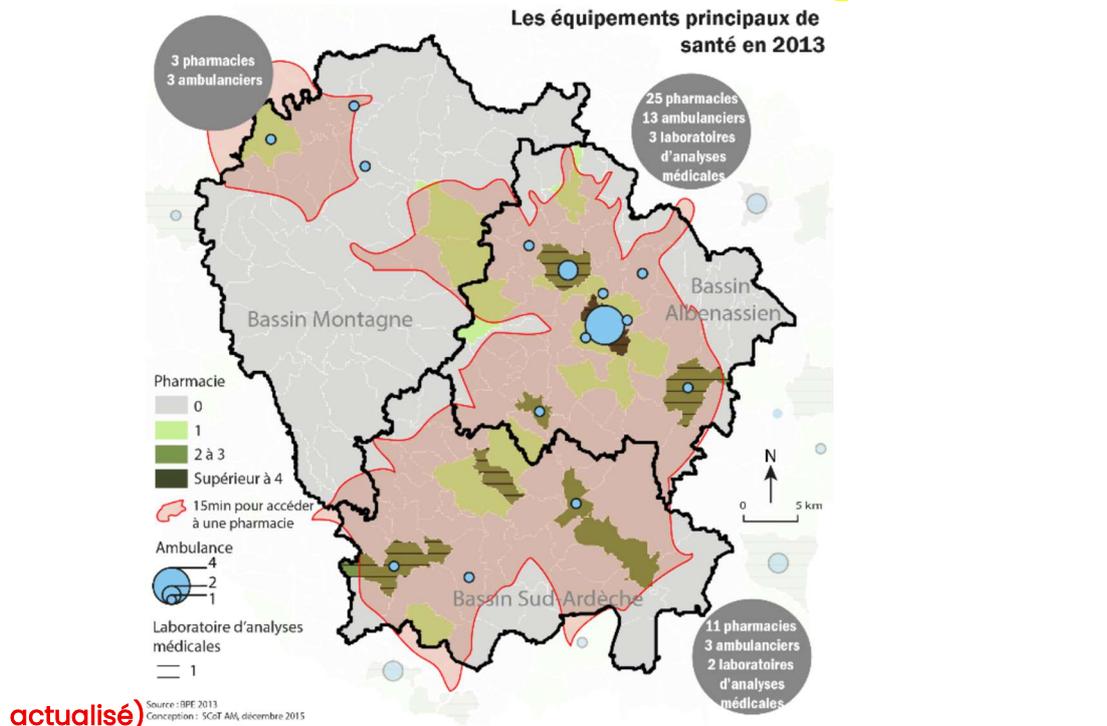


Autres métiers de la médecine (hors généraliste)

Concernant les autres métiers de la médecine (spécialités, infirmier, etc.), il faut noter que leur nombre est très faible et principalement situé autour d'Aubenas. En dehors des infirmières (245) et kinésithérapeutes (145) un peu mieux représentés et mieux répartis sur le territoire.

2.2. Equipements principaux de santé

Document 8 : carte de synthèse – équipement de santé 2022 (carte synthèse non



Une dynamique de regroupement des professionnels de santé

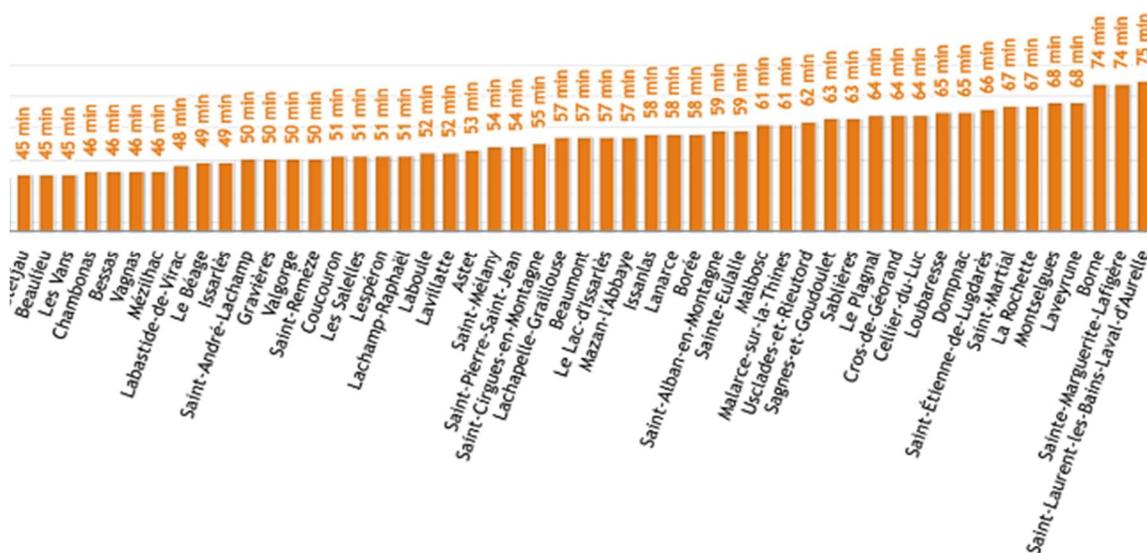
La lutte contre la désertification médicale passe par l'amélioration des conditions de vie des médecins et l'incitation financière à leur installation. Ainsi, de nombreuses communes et intercommunalités ont porté des regroupements de professionnels de santé afin de maintenir une offre de santé de proximité sur leur territoire. Les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) ou les Pôles de Santé et les cabinets pluriprofessionnels se sont ainsi développés.

Un centre hospitalier sur Aubenas

Seule la commune d'Aubenas possède un centre hospitalier sur le territoire du SCOT. Il a fusionné en 2008 avec celui de Vals les Bains. Le Centre hospitalier d'Ardèche Méridionale est doté d'une capacité d'hospitalisation de **752 lits et places** dont environ 200 lits de médecine, chirurgie, obstétrique, et avec une activité en augmentation constante, il possède également une maternité et un service d'urgence. Globalement, seul le cœur du bassin Albenassien se situe à une distance de moins de 15 minutes de ce service d'urgence. La moitié des communes du SCOT, essentiellement sur les bassins Montagne et Sud Ardèche, se caractérise par un temps d'accès au Centre hospitalier d'Ardèche Méridionale supérieur à la demi-heure et jusqu'à 75 minutes pour certaines communes. Néanmoins, les franges du SCOT bénéficient de l'existence de centres plus proches que celui d'Aubenas : Langogne, Pierrelatte ou le CHU d'Alès depuis 2011.

CHU Aubenas : capacité	CHU Alès : Capacité (lits & places)
Médecine : 170 lits	Médecine : 204
Chirurgie : 43 lits	Chirurgie : 55
Gynéco-obstétrique : 16 lits	Gynéco-obstétrique : 31
Moyen séjour : 154 lits	Psychiatrie : 128
HAD : 34 lits	Moyen séjour : 96
Hébergement : 335 lits	Long séjour : 90
Total : 752	Hébergement : 256
	Total : 860

Document 9 : temps d'accès à un service d'urgence en 2022 – extrait : communes à plus de 45 minutes -Observeau

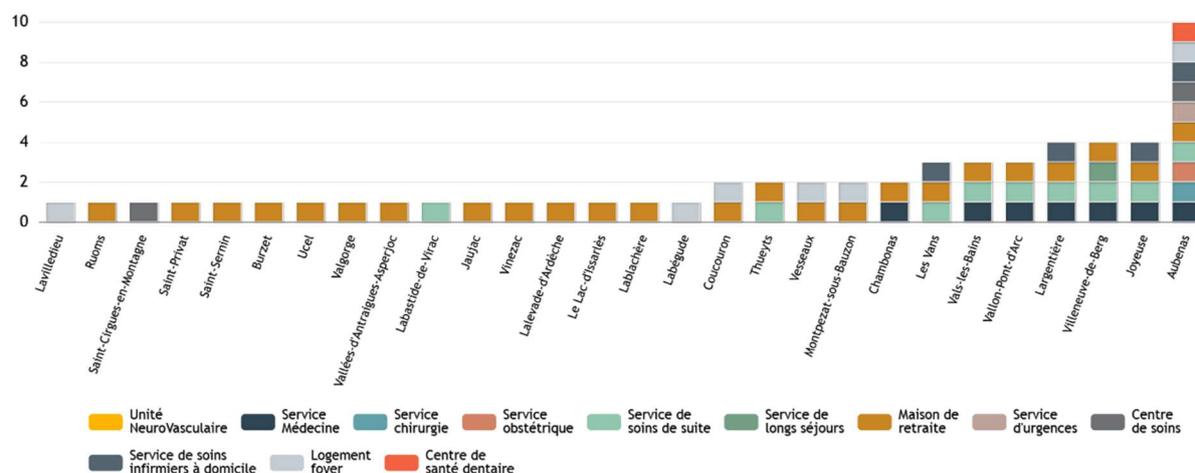


On note, par ailleurs, la présence de plusieurs centres de soins, notamment pour les personnes âgées (maison de retraite médicalisée) répartis sur le territoire.

Document 10 : présence de service ou unité médicale par communes en 2022

La présence de service ou unité médical par commune en 2022

FNPS - Fichier National des Professionnels de Santé - Observateur.com



En 2016, sur le territoire du SCOT, l'ARS répertorie 89 communes en zone fragile. La couverture médicale continue à se dégrader du fait des départs à la retraite de médecins et de leur non remplacement – la situation s'est ainsi aggravée depuis 2016.

Schéma de Démographie Médicale (SDM)

Les années 2000 ont révélé une réalité démographique particulièrement inquiétante avec l'émergence de déserts médicaux dont la situation devient grandissante d'année en année. C'est dans ce contexte que le principe du Schéma de Démographie Médicale (SDM) a été conçu. Ainsi, il ressort de ce document :

- A l'échelle du département, et hors période touristique, au 1er janvier 2018, la densité médicale est de 81 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants ou 1 240 habitants pour un médecin généraliste libérale. (carte ci jointe)

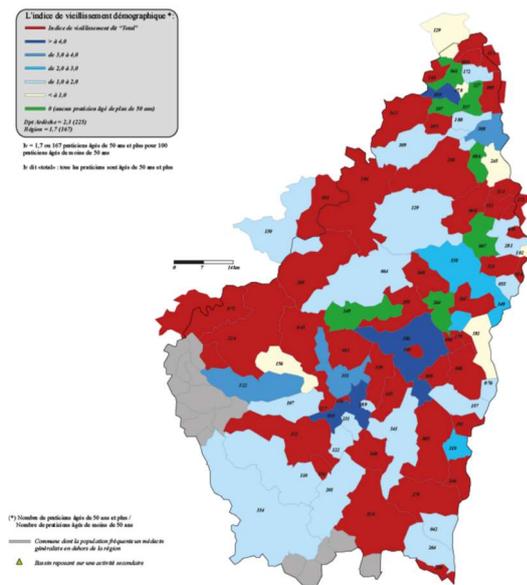
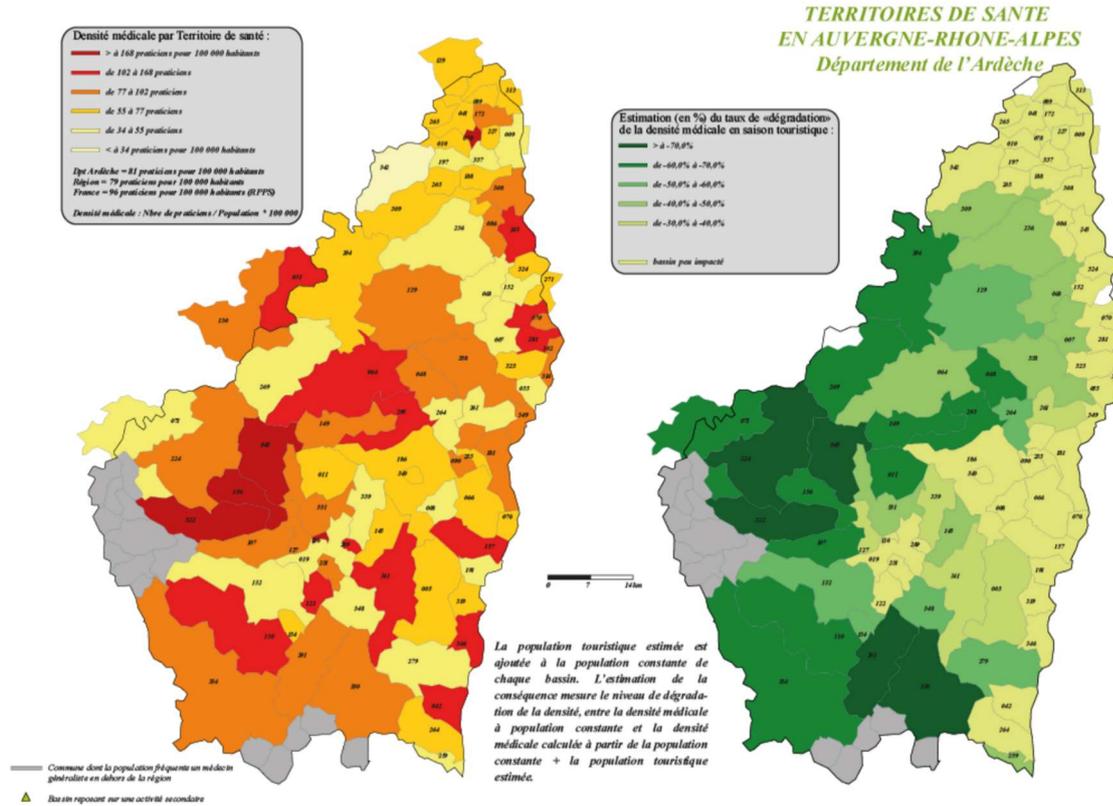
La mesure de l'encadrement médical des populations repose principalement sur la prise en compte des populations résidentes (à l'année) et dont les effectifs varient en fonction des réalités du bilan démographique. Mais, durant quelques mois de l'année, à ces effectifs de population, s'ajoutent ceux liés à la population touristique. Les données fournies permettent ainsi de quantifier l'afflux de population touristique en haute saison (essentiellement sur les deux mois d'été pour le département de l'Ardèche). Ainsi, en Ardèche, la population va atteindre plus de 500 000 individus en saison estivale, inégalement répartie sur le territoire.

Ainsi, la « **densité médicale haute saison** » sur la base de la population résidente et estivale, en tenant compte de la présence éventuelle de médecin(s) saisonnier(s).

Notons, par ailleurs qu'au 1er janvier 2018, les médecins généralistes libéraux (mode libéral et mixte) du département de l'Ardèche représentent un effectif de 234,35 ETP d'activité

libérale pour 260 médecins généralistes. L'indice de vieillissement des médecins est également important.

Document II : Schéma de démographie médicale Ardèche – 2018 (densité médicale /dégradation en saison / indice de vieillissement)



(*) Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

On note par ailleurs la présence de 3 centres thermaux (Vals-les-Bains, Neyrac-les-Bains et St-Laurent-les-Bains) qui accueillent annuellement 8 000 curistes en 2016. (CF chapitre sur le Tourisme)

Classement ARS

Les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pour la profession de médecin sont divisées en deux catégories :

- **les zones d'intervention prioritaire (ZIP)**, constituées des territoires les plus en tension
- **les zones d'action complémentaire (ZAC)**, constituées des territoires en tension mais à un niveau moins important que les zones d'intervention prioritaire

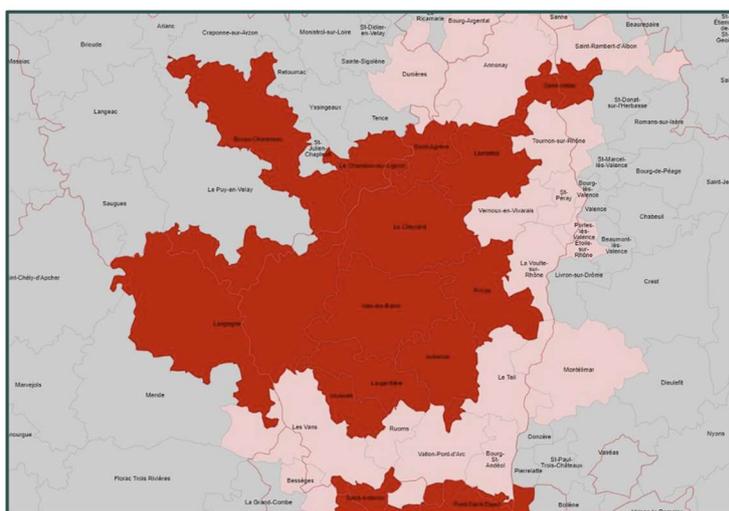
Les territoires non considérés comme en tension sont répertoriés **Hors Classement (HC)**.

La grande majorité des communes du SCoT sont classées en ZIP (Zone d'action Prioritaire) en terme de « territoire santé » par l'ARS en janvier 2022 - hormis Vallon-Pont d'Arc/Ruoms/les vans qui sont en ZAC. (Cf Arrêté n° 2021-19-0284 relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins concernant la profession de médecin en région AURA).

La révision du zonage des médecins généralistes est en cours de révision en 2025, pour une application au 1er janvier 2026.

Document 12 : Zonage de l'offre de soin : ARS ardèche - 2020

ZONAGE AUVERGNE-RHONE-ALPES : CARTOGRAPHIE PAR DEPARTEMENT
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE



Qualification spécifique des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)	
Aubenas :	
• Le contrat ville des quartiers d'avenir d'Aubenas	ZIP
Le Teil :	
• Cœur de Ville	ZIP
• Sud Avenir	ZIP
Annonay :	
• Les Hauts de ville	ZIP
Privas :	
• Nouvel Horizon	ZIP

LEGENDE	
■	ZIP – Zone d'intervention prioritaire
■	ZAC – Zone d'action complémentaire
■	HZ – Hors-zonage

Pour les chirurgiens-dentistes, en dehors d'Aubenas, toutes les communes sont classées en zone très sous dotée (classement en date de novembre 2024).

2.3. Résidence et services pour accompagner la dépendance

Définition :

Un EHPAD est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Une **résidence autonomie** est un ensemble de logements pour personnes âgées conservant encore de l'autonomie, seules ou en couple. Menant une vie indépendante dans leur logement, les résidents bénéficient également de services collectifs (restauration, ménage, animations...) et d'actions de prévention de la perte d'autonomie.

La résidence autonomie est une alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en EHPAD.

2.3.1. Un besoin croissant d'hébergements en établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées

La part de la population âgée de 60 ans et plus est particulièrement élevée sur le territoire du SCoT (**33%** de + 60 ans et **13 %** de + 75 ans en 2016 contre **36.5%** et **14%** en 2021). Ce sont les plus forts taux observés en Auvergne Rhône-Alpes et cette augmentation va continuer à croître.

La « seniorisation » de la population constitue un enjeu majeur. Le maintien, voire le développement, des services aux personnes âgées sur le territoire s'avère donc essentiel.

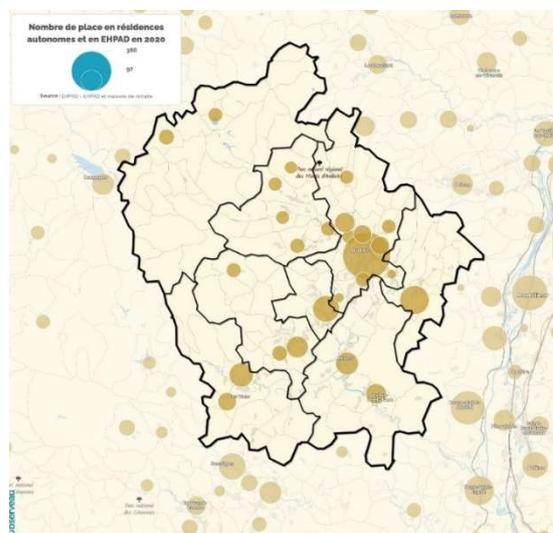
*« La filière gérontologique Ardèche méridionale est un territoire rural et âgé composée d'une part importante de personnes âgées vivant en établissements d'hébergement. On repère une situation socio-économique hétérogène avec la présence d'un QPV à Aubenas. Ce territoire présente une offre d'hébergement et de services à domicile au-dessus des moyennes régionales. Toutefois des listes d'attentes pour les hébergements médicalisés sont signalées par les professionnels interviewés. **Les indicateurs de densité et les témoignages des professionnels mettent en garde contre une problématique importante de manque de médecine généraliste ayant un impact sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes.** Les indicateurs de santé sur le territoire sont plutôt meilleurs que les indicateurs régionaux. »* (Extrait : Etat des lieux et évolution de l'offre médico-sociale - Volet Personnes Agées en Ardèche - ARS)

2.3.2. Résidences autonomes et EHPAD

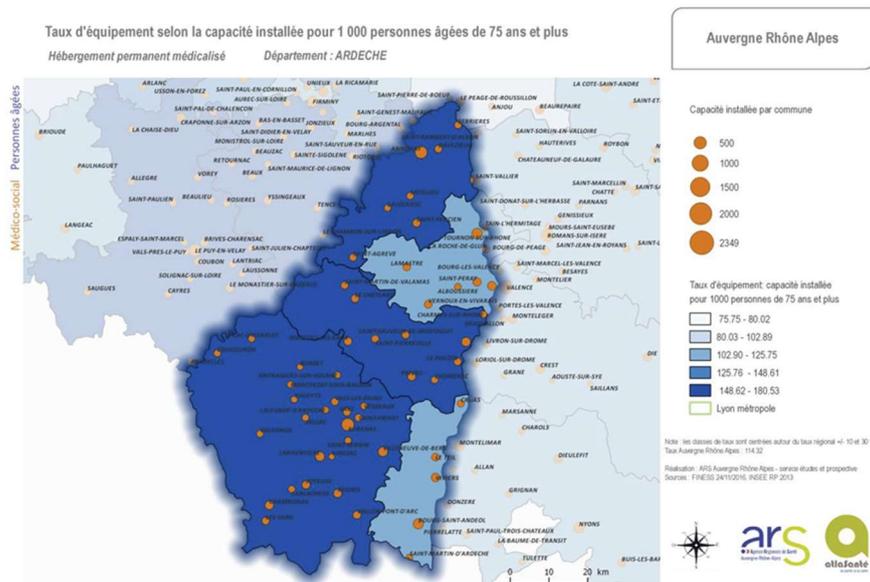
Le territoire comprend 27 EPAHD et 4 résidences autonomes en 2020 dont **2 436 places en EPAHD et 175 places en résidence autonome.**

Sur le territoire du SCOT, le taux d'équipements en établissements médicalisés s'établit en 2010 à **81 places pour 1 000 habitants de plus de 75 ans** (Conseil départemental de l'Ardèche – données de 2010). Le parc dédié aux personnes âgées dépendantes (équipement en lits médicalisés) est relativement comparable à la moyenne nationale mais bien inférieur à celle du département. D'autre part, le parc intermédiaire à destination des personnes en perte d'autonomie mais n'ayant pas pour autant besoin d'un entourage médicalisé semble également insuffisant. (Données non mises à jour)

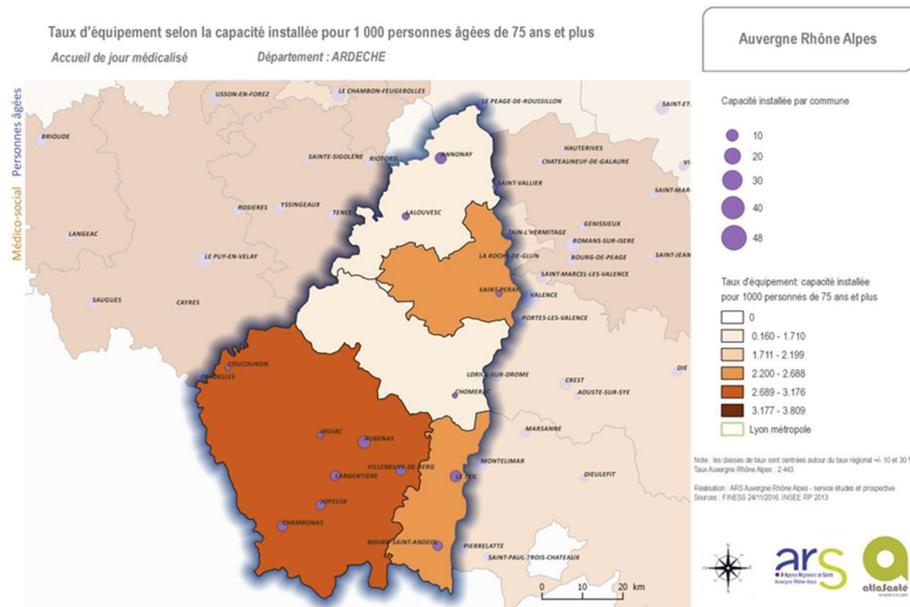
Document 13 : places en résidence autonome et en EPAHD en 2020 – source :Observeau



Document 14 : Hébergement permanent personnes âgées : taux d'équipements pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus- Souce : ARS 2017 -données 2013.



Document 15 : accueil jour : taux d'équipements selon la capacité pour les personnes âgées de 75 ans et plus- Source : ARS 2017 (données 2013)



2.3.3. Réseau d'aide à domicile

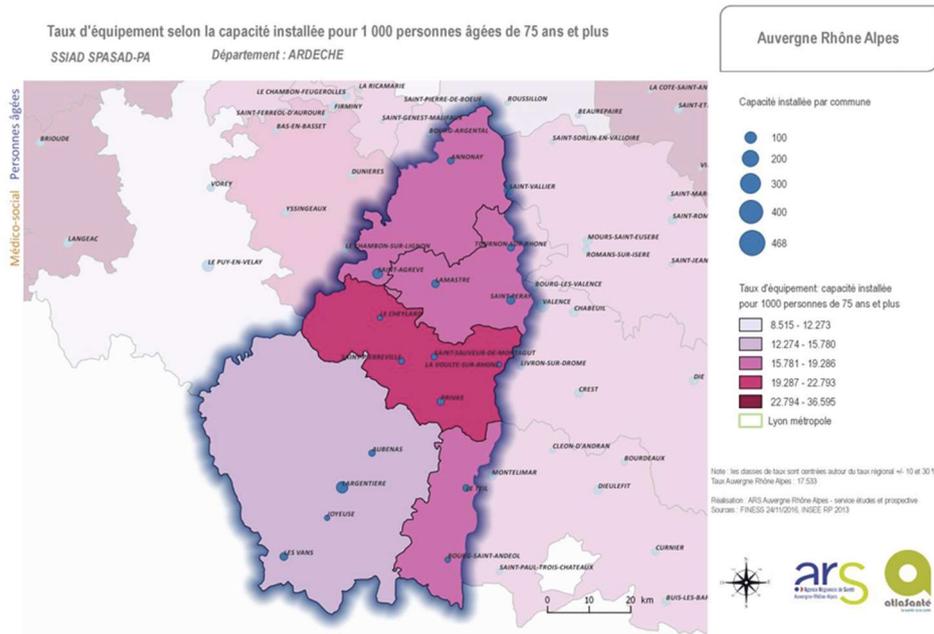
► Une offre de soins à domicile déjà présente mais à consolider

Le vieillissement de la population est marqué par la prévalence de la perte d'autonomie, le maintien à domicile plutôt que le placement en institution suppose de développer une offre domiciliaire au plus près des besoins, en s'assurant notamment de son équité territoriale. Le développement d'une société plus inclusive exige une même évolution de l'offre faite aux personnes en situation de handicap.

L'aide à domicile s'adresse ainsi à l'ensemble des personnes se trouvant dans l'incapacité, temporaire ou permanente, d'accomplir certaines tâches de la vie quotidienne (qu'elles soient âgées ou non). Il peut s'agir de l'aide-ménagère (entretien, courses, préparation des repas...), de la garde à domicile, la livraison de repas à domicile ou encore de la téléassistance.

A l'échelle du SCot, l'INSEE recense 7 structures de soins à domicile en 2020. Ces structures telles que l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural qui compte près de 900 salariés en Ardèche) ou AAD (12 antennes, 500 salariés en Ardèche) peuvent disposer de relais locaux. Ainsi, sur l'Ardèche, l'ADMR se compose de 38 associations d'aide à domicile permettant un déploiement sur l'ensemble du territoire. Il existe d'autres structures souvent associatives. Certaines collectivités assurent elle-même la prestation de repas à domicile (CC berg et Coiron par exemple).

Document 16 : aide à domicile : taux d'équipements selon la capacité installée pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus- Source : ARS 2017 (données 2013)



Il existe également plusieurs lieux et structures comme Le « Café des Aidants¹, » pour accompagner et soutenir les aidants. Ces espaces sont notamment financés par les Adapei 07, le département et la conférence des financeurs en lien avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales).

¹ Café des aidants : Espaces d'information, de rencontres et d'échanges- animés par une travailleuse sociale et une psychologue, ils sont ouverts à tous les proches aidants,

2.4. Le schéma régional de santé et PASA

Le schéma régional de santé de 2017 confirme et programme l'ouverture d'un PASA (Pole d'Activités et de Soins Adaptés) sur le département de l'Ardèche. Un PASA est un espace aménagé dans l'EHPAD. Il est dédié à l'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre maladie neuro-dégénérative **durant la journée**.

2.5. La notion de santé environnementale : un enjeu majeur de la santé publique

La santé-environnement est une notion plus large, systémique, qui impacte chacun dans son quotidien personnel, social et professionnel. Qualité de l'air, qualité de l'eau, expositions aux produits chimiques, aux facteurs physiques ou biologiques, risques véhiculés par des espèces végétales ou animales, etc. sont tout autant des défis auxquels la population est confrontée avec la dégradation de l'environnement, le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Les **plans régionaux santé environnement (PRSE) déclinaison des plans nationaux (PNSE), avec l'ambition de mobiliser et d'accompagner les acteurs locaux en s'adaptant aux caractéristiques régionales**. Ils contribuent à l'intégration de la santé-environnement dans les politiques publiques à l'échelle régionale et locale.

(Cf chapitre sur la santé environnementale.)

3. Equipements scolaires et périscolaires

3.1. L'accueil petite enfance

Les équipements pour l'accueil de la petite enfance se répartissent entre :

- **Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)** regroupant les crèches, les micro-crèches et les établissements réalisant du multi-accueil sont au nombre de 22 sur le territoire en 2022 (contre 18 en 2016) – **pour x places** d'accueil (contre environ 500 places en 2016). 2 micro crèche sur le secteur montagne ont été récemment mise en place.
- Le Réseau **des Assistances Maternelles (RAM)** **offre x places d'accueil en 2022** (contre 850 en 216)
- **Les Accueils de Loisirs Sans hébergement (ALSH)** regroupent l'accueil périscolaire et les centres de loisirs sont au nombre de 74 (**x places**) en 2022.
- **7 Relais Petite Enfance** (seules les CC Montagne d'Ardèche et Pays des Vans en Cévennes n'en bénéficient pas), la CCBA en possède 2,
- **3 Espaces d'accueil parent-enfant** (Aubenas, Lablachère et Villeneuve de Berg).

.2021	Nbre enfant 0-2 ans	EAJI (Nbre structure/Nbre places)	RAM (Nbre place en AM)	ALSH * (3-11ans) Nbre place
CC du Bassin d'Aubenas	1009	259 pl		
CC Pays des Vans en cévennes	211			
CC de la Montagne d'Ardèche	100	34 pl		
CC des Gorges de l'Ardèche	363	127 pl		
CC Ardèche des Sources et Volcans	207	32 pl (14 en plus à compter de 2024)	31 AM pour 100 pl agréé	80 pl maximum
CC du Pays Beaume-Drobie	223	47 pl	42 pl	
CC Berg et Coiron	219	25 pl	100	120
CC val de ligne	142	23 pl	60 pl	48 à 72 pl
SCoT*	2474	561 pl	233	272

- Selon données EPCI sept 2025

Document 15 : Les espaces d'accueil parents-enfants sur le territoire du SCoT :

Accueil petite enfance	2015	2021*
Nombre d'enfant 0-5 ans/ 0-2 ans	4590 / 2599	4288/ 2474
EAJI (nombre structure/places)	18 / env 500 places	22 / env 561 places
RAM	850 places	233 places*
ALSH		272*
Relais Petite enfance		7
Espace parent enfant (LAEP) dont itinérant		3 (6 en Ardèche)

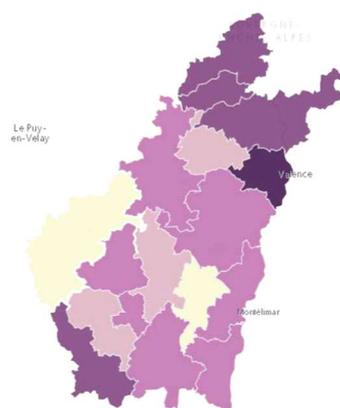
- Selon données EPCI 2025

En 2010, selon le schéma « enfance et jeunesse » élaboré par le Pays de l'Ardèche Méridionale, le nombre d'enfants de 0 à 5 ans présents sur le territoire du SCoT était d'environ 5 040. Les chiffres INSEE étaient de 4590 en 2015, et 4288 en 2021 soit une baisse constante depuis 15 ans des enfants de moins de 5 ans. Ainsi, le taux d'équipement en multi accueil s'établissait à près de 16 places pour 100 enfants en 2016 avec un taux plus élevé sur le territoire du SCoT(33%) qu'au niveau régional (12,6%) et départemental (9,7%). **En 2021, le taux d'équipement est de xx./ enfant de 0-2 ans**. En 2021, il faut regarder le nombre d'enfant de 0-2 ans suite à la réforme, et ce chiffre est en baisse continue depuis 2015. Il est passé de 2826 enfants en 2010, à 2599 en 2015 et 2474 en 2021 sur le territoire du SCoT – seul les pays des vans en cévennes et Beaume Drobie enregistre une légère hausse sur la dernière période.

Toutes les intercommunalités disposent en fixe ou en itinérance de LAEP (lieux d'accueil enfant parents) ou équivalent.

Document 17 : Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en Ardèche – 2019

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



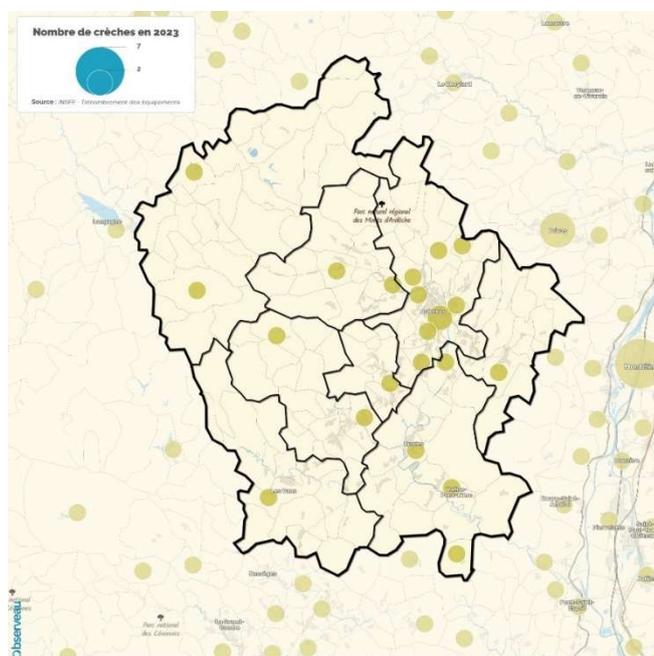
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© ICN[®] Ceoifa 2.0.2017

L'effort conséquent réalisé par les collectivités locales pour se doter de structures d'accueil de petite enfance a permis d'améliorer la qualité des services « petite enfance ».

Notons par ailleurs la réforme récente (à compter de la rentrée de septembre 2019) rendant l'instruction obligatoire dès l'âge de trois ans. Cette loi a entraîné un report des enfants de 3-5 ans dans les écoles maternelles et a libéré des places dans les accueils de petite enfance pour les plus petits en augmentant les charges de structure de ces équipements (En proportion, l'encadrement est supérieur pour les nourrissons et bébés).

Cela impacte de fait le taux de couverture des équipements d'accueil de la petite enfance du territoire avec pour corollaire, l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles maternelles.

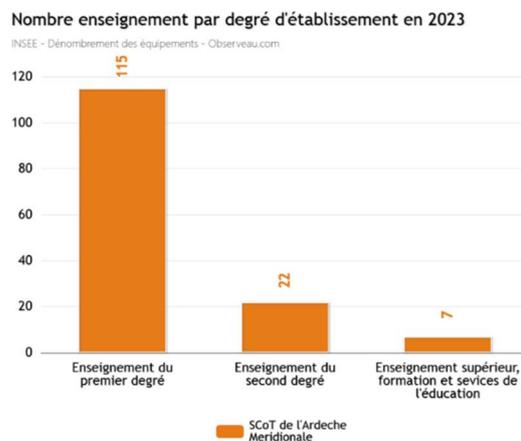
Document 18 : répartition des crèches sur le territoire en 2023- Source : Observ'eau



4. Enseignement

Le territoire est prioritairement doté d'enseignement de premier degré. Détail ci-joint.

Document 19 : enseignement par niveau- Source : Observeau 2023

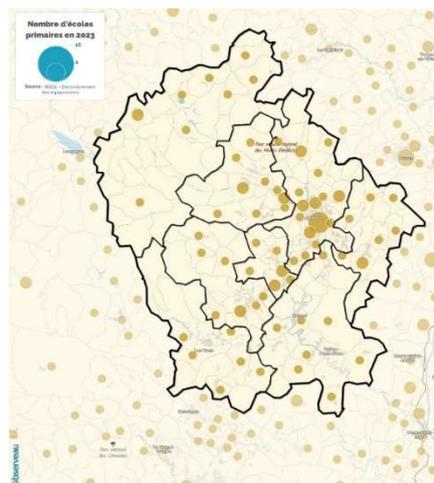


4.1. Les écoles maternelles et primaires

S'agissant du cycle maternel, le territoire totalise seulement **12 écoles maternelle publiques** pour 150 communes – cependant notons que certains établissements regroupent maternelle et primaire.

Toujours concernant le 1er degré, on dénombre à l'échelle du SCOT, 108 établissements en 2023 dont 20 dans le privé (3 hors contrat). Il y avait en 2016, 5 en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) concentré., on en dénombre au moins 9 en 2020.

Document 19 : répartition des écoles primaires publiques – 2023 -Observeau



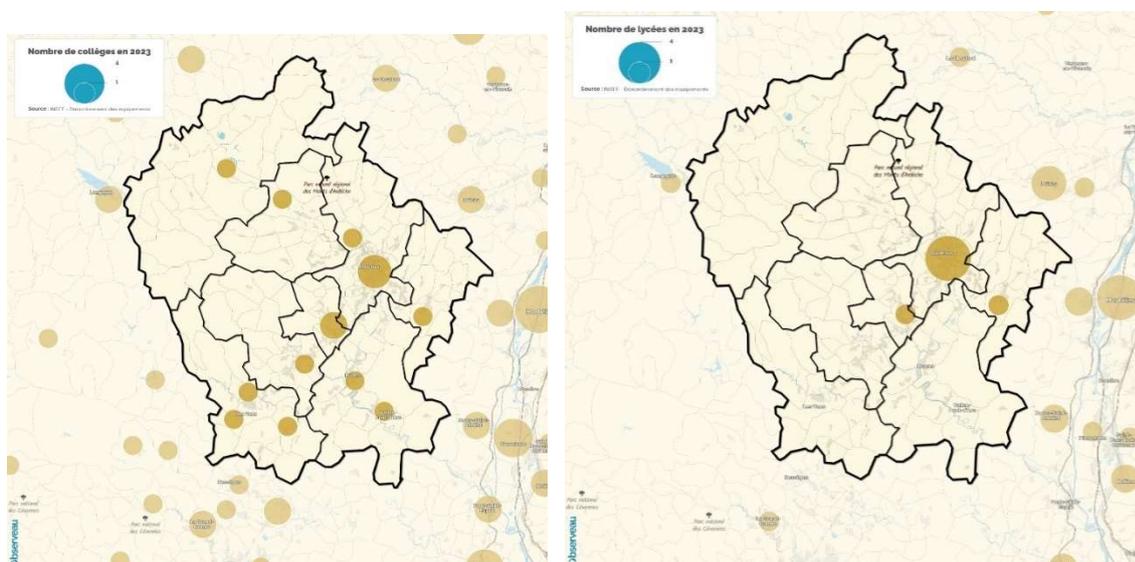
4.2. Collège et lycée

Les établissements du second degré sont davantage concentrés sur les polarités de services - Il n'y a pas d'évolution depuis 2016.

- **14 collèges** dont 5 avec internat et 1 SEGPA sur Aubenas.
- **5 lycées**, tous équipés d'un internat. Ils sont concentrés sur le bassin Albenassien, entre Aubenas (6) et Largentière (1). Néanmoins, en périphérie du SCOT, Langogne, Bourg Saint-Andéol et le Teil sont équipés de lycées. Situées aux marges du territoire, ces établissements complètent le maillage du second degré pour les communes les plus excentrées d'Aubenas.
- 1 Maison Familiale Rurale (MFR) à Villeneuve de Berg

Il y a 14 collèges sur le territoire dont 3 privés sous contrat et 1 hors contrat dont 5 avec internat.

Document 20 et 21 : répartition des collèges et lycées publiques- 2023 -Observeau



4.3. Enseignement supérieur

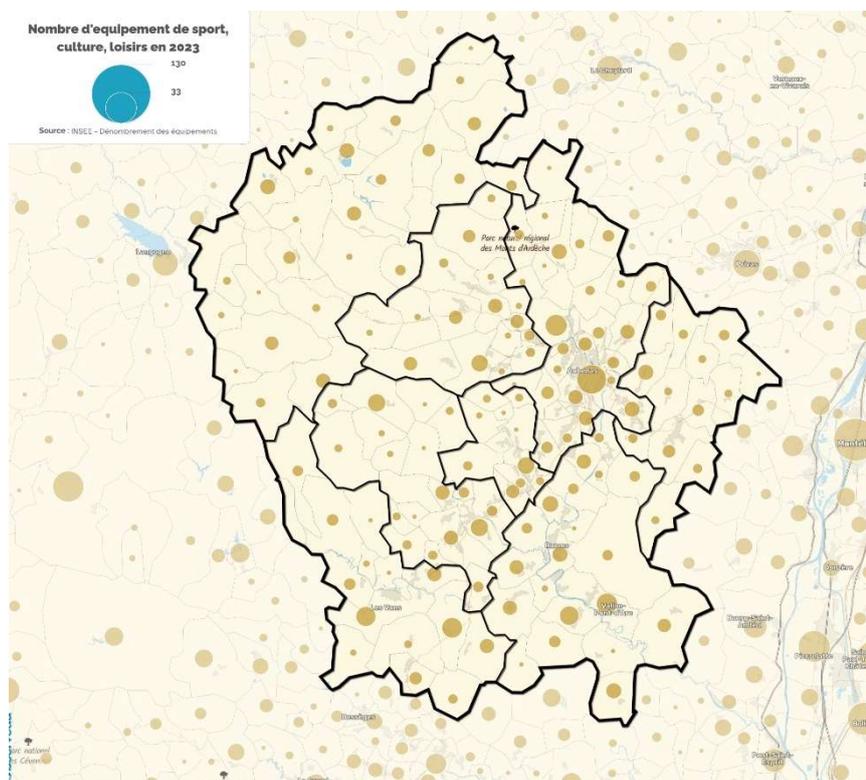
Au niveau de l'enseignement supérieur, il se limite, en l'absence de centres universitaires, à deux antennes spécialisées de l'Université Grenoble-Alpes (l'Institut de la communication et des médias à Lussas et la plate-forme du développement territorial CERMOSEM à Mirabel). Plusieurs BTS sont également dispensés sur le territoire et un institut de formation en soins infirmiers est implanté à Aubenas.

Un projet de campus connecté (A2C) a été lancé par le département de l'Ardèche en 2019 pour essayer de rendre plus accessible les études universitaires aux Ardéchois (jeunes bacheliers, des demandeurs d'emploi ou des salariés en reconversion professionnelle). Ainsi, Ardèche Campus connecté (A2C) est un réseau de tiers-lieux d'enseignement supérieur à distance labélisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le premier campus a ouvert ses portes à Privas en 2019, sur le site de Bésignoles, propriété du Département – puis en 2020, c'est le campus d'Aubenas qui a

accueilli ses premiers étudiants dans la ZA Ponson Moulon. Ce projet émergent a formé une vingtaine d'étudiants pas an les premières années et dispose de 40 places en 2025..

5. Equipement sportifs, culturels et loisirs

Document 22 : Nombre d'équipement sport, culture et loisirs – 2022– Observeau



5.1. Equipement sportif

Equipement sportif – de proximité 2022

Boulodrome	Tennis	Plateaux et terrains extérieurs	et de jeux	Terrains de grands jeux	Salles spécialisées	non spécialisées	Salles multisports (gymnases)
47	58	51		53	35		17

Equipement sportif – hors gamme 2022

Équipement de cyclisme	Domaine skiable	Centre équestre	Sports nautiques	Bowling	Circuit / piste de sports mécaniques	Mur et fronton	Site d'activités aériennes	Site de modélisme
+1 (2024)	3	12	12	2	5	5	21	2

La majorité des communes possède une bibliothèque et certaines sont en réseaux. En revanche, pour les autres types d'équipement (théâtre, cinéma, etc) , seules les centralités en sont dotées. Certaines EPCI en sont dépourvues – cependant, il faut regarder dans les franges les équipements de proximité sur les autres territoires. Il existe par ailleurs bon nombre de musées privés qui sont présents sur le territoire .

Espace remarquable et patrimoine	Bibliothèque	Cinéma	Exposition et médiation culturelle	Arts du spectacle
2	94	7	4	2

De nombreuses communes de plus de 500 habitants possèdent une bibliothèque (on en dénombre plus de 90 répertoriées dont 6 médiathèques) en 2016 – et 94 en 2022. Le département a par ailleurs mis en place un service de lecture publique et accompagne le développement des 228 bibliothèques de l'Ardèche. Ce service permet de mettre en réseau les bibliothèques (informatisation, professionnalisation...) mais également de les accompagner dans leur gestion et la mise en place d'animation.

La médiathèque intercommunale d'Aubenas est un équipement culturel phare du territoire – auquel est venu s'ajouter le centre d'art contemporain en 2024 dans le château d'Aubenas nouvellement rénové.

Le territoire du SCoT est composé de dynamiques culturelles très disparates :

- Les lieux de diffusion de la culture sont principalement polarisés autour du bassin de vie d'Aubenas et en particulier sur la commune-centre avec notamment un théâtre et une salle de spectacles. Vals-les-Bains héberge un théâtre à l'italienne d'une capacité d'accueil de 550 places.
- Le bassin sud Ardèche dispose de plusieurs cinémas et salles de spectacle telles que la crypte à Lagorce.
- Le Bassin Montagne se caractérise quant à lui par l'absence de lieux structurants et un accès difficile aux équipements albenassiens (plus de 45 min).

En complément de ces salles dédiées à la culture, on dénombre de nombreux espaces « polyvalents » accueillant des manifestations temporaires. De nature très variée, ils permettent d'irriguer ponctuellement le territoire d'évènements culturels. L'éventail va des salles polyvalentes aux foyers ruraux (plus ou moins adaptés à cet accueil – conditions d'acoustique limitées notamment), en passant par les Bistrots de Pays ®, les lieux patrimoniaux (église, château, ...), les cinémas (7 sur le SCoT), ...

Le diagnostic des équipements de diffusion culturelle réalisé en 2014 par le Pays de l'Ardèche méridionale répertorie ainsi plus de 250 lieux sur le territoire du SCoT, dont 170 salles polyvalentes. Ils sont toutefois souvent inadaptés aux spectacles vivants, notamment

du point de vue acoustique. Géographiquement, ces espaces d'accueil culturels sont principalement concentrés sur les communes localisées à proximité de la RD 104.

Le territoire possède plusieurs centres de congrès associés à des espaces culturels (espace grotte Chauvet de 240 places). Seul l'espace plurifonctionnel « Lienart » à Aubenas dispose aujourd'hui d'une capacité d'accueil de 1 000 personnes. D'autres équipements culturels situés en dehors du SCoT drainent également la population de l'Ardèche méridionale. Parmi les plus connus, figurent le Théâtre de Privas, le Palais des Congrès de Montélimar et le récent Pôle national des Arts du cirque à Bourg-Saint-Andéol.

5.3. Equipements de loisirs

Les équipements de loisirs sont principalement liés au sport nature (circuit randonnées, voie verte, baignade aménagée, etc.) – et plus concentrés dans les polarités et secteurs touristiques. Là également, l'offre privée peut pallier au manque d'équipements publics.

Cf livret tourisme

6. Emprises militaires

Il n'existe aucune servitude militaire d'utilité publique sur le territoire du SCoT.

Les seuls biens immobiliers du ministère des armées sont :

- un établissement de vacances appelé « la Magnanerie » au lieu-dit le Coulet à Chauzon
- la Stèle accident N° 262 au lieu-dit Sauvergeac à Mezilhac.

7. Conclusion équipements et santé

Marquée par une géographie particulièrement variée, l'Ardèche méridionale compose un territoire hétérogène structuré autour d'un pôle urbain de petite taille (Aubenas , la ville centre entouré de ses couronnes périurbaines) qui cohabite avec des territoires très ruraux – le long des principaux axes de circulations.

Concernant les services publics , des dynamiques de centralisation sont depuis quelques années à l'œuvre qui ont été conforté avec le transfert sous le format Maison France service. Certains service sont également organisés de manière itinérante pour se rapprocher de la population locale. Cette proximité est un facteur essentiel d'attractivité et de dynamisation des territoires ruraux notamment du fait du vieillissement de la population et de la fragilité économique et sociale de certaines catégories de la population.

La situation au sein du SCoT est toutefois plus déséquilibrée pour l'offre de santé. En effet, seuls quelques médecins praticiens sont présents sur le bassin Montagne, quand la plupart des services médicaux se concentrent sur les polarités. Si les regroupements ont eu lieu sous forme de maisons de santé et se sont intensifié depuis 2016, tous se situent en effet dans les bassins Sud Ardèche et Albenassien ou en périphérie du bassin Montagne. Le seul hôpital du SCoT est implanté à Aubenas, soit à plus de 30 minutes de la majeure partie du territoire,. Quoique d'autres centres hospitaliers existent dans des communes extérieures mais proches (Langogne, Pierrelatte ou Alès), son maintien est donc essentiel. En définitive, le territoire est classé soit en zones d'intervention prioritaire (ZIP), constituées des territoires les plus en tension soit en zones d'action complémentaire (ZAC), constituées des territoires en tension mais à un niveau moins important que les zones d'intervention prioritaire. Cette difficulté s'intensifie pour le secteurs touristiques en saison, et ce malgré le renfort de médecin en saison. Ce déficit est particulièrement prégnant pour la médecine générale et les spécialités tel que dentiste, ophtalmologique, etc. Hormis les infirmiers et kinésithérapeutes qui restent a ce jour en proportion et répartition satisfaisante, tous les autres métiers médicaux sont en tension. **Outre ses effets directs pour la population actuelle, ce déficit de services de santé est un frein à l'attractivité du territoire.**

Plus spécifiquement, les services en direction des personnes dépendantes méritent une attention particulière au regard de la part élevée de personnes âgées (cf. chapitre démographie 27 EPAHD et 4 résidences autonomes en 2020 dont **2 436 places en EPAHD et 175 places en résidence autonome** sont recensés sur le territoire. Avec un taux d'équipement globalement comparable à celui constaté en France, le niveau d'équipement est satisfaisant mais doit être relativisé. En effet, du fait d'une surreprésentation des classes d'âge supérieur et une tendance marquée à la hausse, les capacités d'hébergement et de prise en charge risquent d'être rapidement insuffisantes, d'autant que certains services comme le parc intermédiaire à destination des personnes en perte d'autonomie ne répondent d'ores et déjà pas complètement au besoin.

Les efforts réalisés par les collectivités ses dernière années en direction des services « enfance et jeunesse, » la baisse de la natalité qui se répercutent notamment sur les moins de 2 ans, et le transfert d'une partie des enfants sur les écoles maternelles depuis qu'elle est obligatoire à partir de 3 ans rend du territoire relativement bien équipé en services « petite enfance », y compris dans le bassin Montagne. Ceci est un atout important dans l'attractivité des jeunes couples.

8. Analyse AFOM et autoévaluation du territoire en terme d'équipements

8.1. Analyse AFOM

L'analyse des forces et faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM) de 2016 restent d'actualité aux vues de l'actualisation des données- hormis sur quelques sujets qui ont évolué (*).

FORCES :

- ✓ Les services publics qui participent à l'attractivité et à la dynamisation des espaces se sont regroupés (maisons France service, etc) ;
- ✓ Regroupement des professionnels de la santé qui se développe ;
- ✓ 3 centres thermaux où les locaux peuvent bénéficier de soins particuliers à proximité de chez eux ;
- ✓ Un centre hospitalier sur Aubenas ;
- ✓ 27 EPAHD et 4 résidences autonomes en 2020 ;
- ✓ Le taux d'équipement en structures multi-accueil (petite enfance) est plus élevé qu'au niveau régional et départemental – le secteur montagne compense son retard ;
- ✓ Nombreuses manifestations culturelles temporaires disséminées sur le territoire ;
- ✓ Un pôle urbain « tentaculaire » et des campagnes aux multiples profils (campagne péri-urbaine dynamique, espace de faible densité attractif, espace de faible densité en déprise démographique) ;
- ✓ L'arrivée de nouveaux espaces culturels structurants

FAIBLESSES :

- ✓ Des accessibilités conditionnées aux temps de trajet. Enclavement de certaines parties de territoire non desservies en moins de 30 min ;
- ✓ Des services médicaux concentrés autour des polarités – mais qui reste insuffisant y compris dans les polarités ;

- ✓ Pas de MSP (Maisons de Santé Professionnelles) sur le Bassin Montagne ;
- ✓ Equipements sportifs peu nombreux et concentrés sur les grands axes ;

Opportunités :

- ✓ Généralisation des documents d'urbanisme locaux et nouvelle échelle de réflexion avec les PLUi ;

Menaces

- ✓ Malgré l'amélioration de l'accessibilité numérique, l'Ardèche reste en queue de peloton face à la concurrence territoriale